

VACANCE DE POSTE

Electricien – Régie Bâtiments

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste d'électricien pour le pôle Régie Bâtiments, service Maintenance Bâtiments.

POSITION DANS L'ORGANISATION :

Rattachement hiérarchique :

- L'agent de maîtrise, responsable du secteur électricité de la régie bâtiments.

Relations fonctionnelles :

- Le Directeur général adjoint Aménagement et Equipements publics,
- La Directrice du Patrimoine et des Moyens généraux,
- Le responsable des travaux de maintenance régie et entreprises,
- Les différents services de la Ville de Châteauroux, de Châteauroux Métropole, de la Ville de Saint Maur et du CCAS,
- Les entreprises, les usagers, les directeurs d'établissements, les responsables d'associations.

PROFIL :

Le poste est ouvert aux agents de la filière technique, catégorie C, cadre d'emploi des adjoints techniques.

MISSIONS :

- Participer à la maintenance préventive et curative du patrimoine bâti de la Ville de Châteauroux, de Châteauroux Métropole, de la Ville de Saint Maur et du CCAS, pour les travaux d'électricité, y compris informatique et téléphonie,
- Réaliser des installations neuves d'électricité courants fort et faible,
- Réaliser les travaux de mise en conformité des installations électriques,
- Contrôler et réparer les éclairages de sécurité et les alarmes incendie,
- Réaliser des branchements électriques dans le cadre de manifestations,
- Réparer l'appareillage électrique (outillage, électro-ménager, etc...),
- Participer à l'astreinte électricité (bâtiments, manifestations, parkings, éclairage public et feux de signalisation).

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Savoirs :

- Titulaire d'un diplôme en électricité (minimum CAP, ...),
- Titulaire des habilitations électriques,
- Titulaire du CACES nacelle,
- Connaissances en informatique et téléphonie,
- Connaissance de la réglementation et des normes de sécurité au travail.

Savoir- faire

- Maîtriser les techniques de diagnostic et de dépannage des installations,
- Réaliser tous les travaux nécessaires à la réalisation d'installations électriques : pose de chemins de câbles, de goulottes, tirage de câbles, raccordement et câblage d'armoires électriques, pose d'appareillages...

VACANCE DE POSTE

- Assurer la consignation des installations électriques,
- Effectuer les métrés et l'évaluation des besoins d'un chantier,
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Savoir-être :

- Sens du service public et du travail en équipe,
- Sens de l'organisation et de la méthode,
- Esprit d'analyse et d'initiative,
- Dynamisme et motivation,
- Polyvalence,
- Rigueur,
- Disponibilité.

PARTICULARITES DU POSTE :

Temps de travail : 38h20 par semaine.

Horaires de travail : 8h-12h et 13h30-17h10.

Spécificités :

- Titulaire du permis B obligatoire,
- Interventions possibles sur l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole,
- Port des EPI,
- Participation à l'astreinte bâtiments, du vendredi, 8h, au vendredi suivant, 8h – 5 astreintes par an en moyenne,
- Intervention possibles en dehors des heures de travail, en cas de nécessité de service.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur François Apaire, responsable des travaux de maintenance régie et entreprises au **02 54 08 33 97**.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement **avant le 30 novembre 2018.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.